



Compte-rendu du Conseil d'Administration de la

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BONSAÏ

Date : 20 Septembre 2015

Lieu : AUDINCOURT (25)

Début de la réunion : 9 h 30

Clôture de la réunion : 12 h 15

Présents : Jean Marc POUILLON, Véronique ALEZEAU, Michel AUGÉIX, Raymond BOSCAGLI, Gilles BOUCLIER, Gilles CARRON, Christian GAIFFE, Jean Paul GIROUDOT, Alain GOSSELIN, Pascal GRADT, Geneviève MONRUFFET, Frédéric OUDON,

Excusés : Pierre BEDES (**procuration à Jean Marc POUILLON**), Angélique BOURCEAUX, Lionel CAMINADE, (**procuration à Geneviève MONRUFFET**), Cédric CHAMBERLAND (**procuration à Raymond BOSCAGLI**), Frédéric DAGONNEAU (**procuration à Michel AUGÉIX**), Christian GAIFFE (**procuration à Maryse THIEBAUT**), Raymond CLAERR, Patrick LA GARDE (**procuration à Alain GOSSELIN**), Philippe MASSARD (**procuration à Pascal GRADT**), Christian MEUNIER (**procuration à Raymond BOSCAGLI**), Maryse THIEBAUT (**procuration à Geneviève MONRUFFET**),

Soit 12 membres du CA présents et 9 pouvoirs soit, au total 21 membres présents ou représentés sur les 23 membres du C.A.

Non excusés : Philippe SIKORA.

Rapporteur : Raymond BOSCAGLI, Secrétaire de la FFB

Le Président accueille les participants :

- En remerciant chacun de sa présence et en rappelant la **stricte confidentialité** des débats.
- En présentant l'ASCAP et son Président Gilles Vuillaume, club nous accueillant, qui a fait un important travail quant à l'organisation de ce Congrès annuel des Mame et Shôhin.

Ordre du Jour :

- 1 - Pérennisation de la revue France Bonsaï et révision du contrat avec Jardin Presse. Vote.
- 2 - Présentation de la Charte des Congrès FFB, mise à jour par Pascal Gradt. Vote.
- 3 - Réflexion et présentation de projet sur le logo relooké de la FFB. Vote.
- 4 - Réflexion sur les destinataires de nos moyens de communication. Vote.
- 5 - Réflexion sur les mises à jour d'informations sur les clubs, à porter sur le site FFB. Vote.
- 6 - Bilan des formations, des expositions régionales, des Congrès FFB (2017 et suivants) par Maryse Thiebaut.
- 7 - Etats financiers par Geneviève Montruffet.
- 8 - Questions diverses.

1 - Pérennisation de la revue France Bonsaï et révision du contrat avec Jardin Presse.

Le Président Jean Marc POUILLON intervient pour expliquer l'arborescence de la communication de la FFB à ce jour.

Cette communication est axée dorénavant sur trois axes :

- **le Site** (le responsable en étant Michel Augeix)
- **la Newsletter** (les responsables en étant Angélique Bourceaux et Raymond Boscagli)
- **la Page Facebook** (le responsable en étant Frédéric Dagonneau)

et que nous rencontrons un problème avec le magazine France Bonsaï, édité par la Sté Jardin Press.

Le Président s'est rendu sur place auprès de Jardin Press pour explorer les voies possibles quant à l'avenir de ce partenariat.

Le titre « France Bonsaï » appartient à la FFB.

Le contrat ayant été reconduit en 2007, nous y avons 8 pages dévolues à la FFB pour nous y exprimer à chaque parution.

Ce magazine a toutefois une diffusion limitée à 350 abonnés seulement sur 1800 adhérents.

Le Président nous amène à constater que France Bonsaï a fortement évolué quant au contenu depuis plusieurs numéros, à savoir un axe technique beaucoup plus important et une intemporalité des articles. C'est un choix délibéré d'aller dans cette direction de la technicité.

Il est également apparu comme un fait récurrent, l'impossibilité d'avoir des articles remontant des DR et des clubs, pour alimenter nos 8 pages.

D'où la proposition d'un nouveau positionnement de la FFB vis à vis de France Bonsaï, qui resterait la **revue agréée par la FFB**, avec un contenu technique de très haute qualité, supervisé par José Miguel.

Nous y conserverions le droit à parution des pages d'annonce sur le Congrès National FFB, sur le Congrès National des Mame et Shôhin. Une page par parution.

Le prix préférentiel sur l'abonnement à la revue pour les adhérents FFB sera conservé.

Il apparaît souhaitable de mettre l'effort sur la parution de la Newsletter, axe central de la communication FFB.

Su ce point il nous faut réfléchir et agir sur la qualité du fichier utilisé, son évolution étant obligatoire au vu des problèmes survenant.

Chacun des présents s'exprime sur ces points :

- Avantages et coûts de conserver ou annuler le lien avec Jardin Press.

Pascal Gradt explique son désaccord : il est contre la cession gratuite des accords passés antérieurement et qu'il faut conserver nos droits.

Le Président évoque le fait que ces droits que nous détenons n'ont aucune valeur marchande et qu'il nous est impossible d'en négocier la cession car il n'y a aucune demande.

Au vu de l'évolution de France Bonsaï, de l'impossibilité que nous rencontrons d'en nourrir le rédactionnel, de la modernisation de notre communication sur les trois axes pré-cités, il est évident que nous n'avons plus aucun intérêt de conserver ce lien commercial, qui nous coute en frais de conception maquette, mais en préservant le lien amical avec Jardin Press.

Cette proposition n° 1 est mise au vote du CA.

- 19 pour ces modifications.
- 0 abstention.
- 2 contre (Pascal Gradt et Philippe Massard, par la procuration donnée).

Le Président poursuivra la négociation et la réalisation de cet objectif tel qu'expliqué.

2 - Présentation de la Charte des Congrès FFB, mise à jour par Pascal Gradt

Pascal Gradt présente son projet de « Charte des Congrès FFB » et sa refonte, ceci après plusieurs mises en ligne par internet pour examen préalable par le CA.

Michel Augeix explique quelques nécessités de présentation quant au format des largeurs des emplacements et des tables (minimum 75 cm de large).

Intervention de Pascal Gradt sur l'ensemble des modifications apportées au fur et à mesure.

Michel Augeix nous parle des problèmes d'assurance sur les sites des expositions quant la valeur déclarée par les propriétaires pour le montant des arbres présentés, qui dépasse souvent le raisonnable.

Il est souhaitable que le Responsable du « Collège de Sélection » des arbres remarqués en Régionale estime le prix de l'arbre sélectionné, afin de s'ajuster à un prix correct quant à l'assurance RC prise par la FFB. Ceci afin de maîtriser le montant de cette assurance RC et les abus de valeurs.

Du fait tout simplement que l'assureur demandera des factures et/ou toute preuve de cette valeur déclarée par chaque propriétaire.

Intervention de Frédéric Oudon qui, par divers échanges permettent à Pascal Gradt d'expliquer le pourquoi de ses synthèses quant à cette « Charte des Congrès FFB ».

Il est souhaité la mise en place sur le site FFB d'un « Espace réservé au Président » pour toutes infos concernant la Charte des Congrès.

Cette proposition n° 2 est mise au vote du CA.

- 21 pour.
- 0 abstention.
- 0 contre.

Il est demandé à Pascal Gradt de poursuivre et finaliser ce document.

3 - Réflexion et présentation de projet sur le logo de la FFB.

Raymond Boscagli présente un historique du logo de la FFB.

En expliquant que les modes, les techniques employées, l'évolution numérique, les couleurs, font leur temps et doivent être « relookées » et modernisées.

La FFB est en soi une institution du fait qu'elle est la grande fédération française regroupant des clubs et qu'elle se doit là aussi d'évoluer dans son image.

Un visionnage de ces différentes étapes est présentée sur grand écran.

D'un logo bleu datant des années 1995/2000 avec ombre de profondeur, impossible à utiliser correctement sans un process de corrections techniques pour le rendre clair à quelque format que ce soit, chaque club le « bricolant » à sa main, nous sommes maintenant passés à un logo rouge inachevé et pourtant utilisé.

Le texte « Fédération Française de Bonsaï » devra être envisagé en accord harmonieux avec le logo, celui-ci pouvant toutefois l'être seul.

Raymond Boscagli présente ensuite la « version 2 » de ce qui est peut être considéré comme le « relookage » du logo actuel, avec toutefois la possibilité technique de l'utiliser dans tous les formats possibles (de quelques mm à une affiche grand format de 4 m x 3 m), en conservant la netteté du fait qu'il est prévu « au trait ».

Les axes, les espaces, tout a été corrigé et ajusté par un professionnel.

Nous notons toutefois un air de ressemblance avec l'ancien logo. Il s'agit donc d'un « relookage » à l'audace mesurée !

Raymond Boscagli présente ensuite « version 3 » ce qui peut être vu comme une poursuite graphique dans son essence mais modernisée et loin de l'image actuelle de ce que nous connaissons. L'esprit en est conservé mais la lettre a rajeuni l'ensemble.

Il n'y aura pas de rupture visuelle, mais l'impression d'être tourné vers l'avenir.

Des propos s'échangent quant au choix des couleurs employées ou à trouver, quant au graphisme et placement du texte.

Il nous faudra éviter que chacun d'entre nous place ses préférences personnelles au détriment de ce qui doit être une image de reconnaissance pour tous.

Cette proposition n° 3 est mise au vote du CA.

- 10 pour la « version 3 »
- 8 pour la « version 2 »
- 3 abstentions.
- 0 contre.

Il est demandé à Raymond Boscagli de poursuivre et finaliser cette étude.

4 - Réflexion sur les destinataires de nos moyens de communication.

Raymond Boscagli présente une réflexion sur la communication actuelle et sur son ouverture envisagée et nécessaire, pour tous, adhérents ET non adhérents.

A ce jour, quiconque peut se rendre sur le Facebook de la FFB, quiconque peut visiter le site de la FFB.

Personne ne peut contrôler et ne peut donner le droit de visite qu'aux seuls adhérents FFB.

Mais nous prétendions que la Newsletter devait être réservée aux seuls adhérents de la FFB, alors qu'elle est le centre de l'arborescence de notre communication.

Ce qui est totalement en décalé avec une communication qui se doit d'être « ouverte » aux non adhérents si tant est que nous voulions les intéresser de nous rejoindre, en club ou en indépendants. Qui plus est, tout adhérent qui reçoit sa Newsletter peut, dans la seconde, la transférer à qui bon lui semble.

Quel intérêt aurions nous à faire semblant d'en être les seuls « ayant droit » ?

Bien au contraire, il nous faut de partout (expos, démos, page pub, Facebook, etc.) annoncer que nous éditons une Newsletter et fournir ses coordonnées, et dès que possible prendre les e-mails des personnes en demande.

Il sera souhaitable dans ce cas de réfléchir à y placer en ligne une possibilité d'adhésion immédiate avec paiement de même (Paypal ?).

Cette proposition n° 4 est mise au vote du CA.

- 21 pour.
- 0 abstention.
- 0 contre.

Il est demandé à Raymond Boscagli de poursuivre cette résolution d'ouverture dans son application.

5 - Réflexion sur les mises à jour d'informations sur les clubs, à porter sur le site FFB.

Raymond Boscagli présente une réflexion sur la communication actuelle de chaque club faite sur le site FFB, dont Michel Augeix est le webmaster.

Il semble nécessaire d'actualiser, d'optimiser ce que nous connaissons de chaque club.

Il n'est pas suffisant de ne trouver parfois que le nom du club, parfois un téléphone, un nom et très peu d'infos.

Pour faciliter la recherche d'un club par toute personne intéressée de nous rejoindre, il nous faut mieux communiquer sur :

- Nom du club
- Nom du Président et Secrétaire
- Leurs e-mails et leur téléphone
- Adresse des lieux de réunion du club.
- Ont-ils une page Facebook (mettre le logo **F**) ? un site (mettre le http) ? un blog ? une newsletter interne ? etc.

Donc en mettant sur le site, dans leur paragraphe, tout ce qui les fait retrouver facilement dans leur région...

- En les incitant à moderniser leur communication et si nécessaire à les aider.
- En entreprenant de les joindre par téléphone, club par club, indépendant par indépendant, de leur demander s'ils savent tout ce que la FFB peut leur proposer, et bien sûr, faire « remonter » ces informations.

En fait, engager un travail de relationnel plus intense avec chacun...

Raymond Boscagli propose qu'Alain Gosselin, Secrétaire-adjoint de la FFB, s'attelle à cette mission.

Il accepte volontiers.

Cette proposition n° 5 est mise au vote du CA.

- 21 pour.
- 0 abstention.
- 0 contre.

Il est demandé à Raymond Boscagli et à Alain Gosselin de poursuivre cette résolution dans son application.

6 - Bilan des formations, des expositions régionales, des Congrès FFB (2017 et suivants) par Maryse Thiebaut.

Maryse Thiebaut étant absente et excusée, ce point sera examiné directement par le Président avec la Vice-Présidente.

Michel Augeix propose qu'on ralentisse la date de sélection des arbres en ce qui concerne les Congrès nationaux, et les expositions régionales.

Est ce qu'on continuera annuellement les deux manifestations ?

Ou tous les deux ans (avec alternativement l'une et l'autre manifestation) ?

Une autre raison est également le problème financier des exposants, problème très souvent évoqué et qui conduit à des absences préoccupantes.

Dans les manifestations prévues en 2016 :

- Congrès national FFB à Villeneuve d'Asq en Mai.
- Congrès national Mame et Shôhin FFB à Couzeix en Septembre.

Dans les manifestations prévues en 2017 :

- Congrès national FFB à Montpellier. Attente de confirmation par le club de Montpellier
- Appel à candidature pour le Congrès national Mame et Shôhin FFB.
- Saint Jean d'Angely ? Une étude est en cours par Véronique Alezeau sur la faisabilité, évoquant des problèmes de salle avant de pouvoir décider.

Dans les manifestations prévues en 2018 :

Possibilité de candidature du Bonsaï Club du Cantal pour le Congrès national FFB.

Une étude est en cours par Jean-Paul Giroudot sur la faisabilité.

7 - Etats financiers par Geneviève Montruffet.

Geneviève Montruffet fait une présentation des Dépenses et Recettes par un bilan à Septembre 2015.

Le CA examine les documents chiffrés fournis et expliqués.

Ces documents sont à la disposition des membres du CA, à demander à la Trésorière ou au Président.

Problématique du Club de Maulévrier, lieu où se trouve le siège social de la FFB.

Le club ne paie pas de cotisation et donc, leurs adhérents non plus.

Raymond Boscagli soulève la question du siège social dans ce club.

Quelle en est la raison à ce jour ?

A quoi cela sert il concrètement ?

Par la facilité des formalités établies par internet, le siège social peut être déplacé au domicile du Président (ou Trésorier ?) en 30 mn suite à une décision prise en A.G.

Après divers échanges, il est entendu qu'il sera proposé de déplacer le siège social lors de la prochaine A.G. de la FFB.

Le club de Maulévrier s'étant désolidarisé du Parc de Maulévrier, il doit être réglé une cotisation pour le club et chaque adhérent du club.

Christian Gaiffe est chargé d'avancer le sujet avec le club de Maulévrier

Cette proposition n° 7 est mise au vote du CA.

- 21 pour.
- 0 abstention.
- 0 contre.

Il est demandé à Geneviève Montruffet de poursuivre cette résolution dans son application en liaison avec Christian Gaiffe.

8 - Questions diverses.

Des questions ont été formulées par Christian Gaiffe quant à la « formation » dans les clubs.

Il lui a été répondu par Maryse Thiebaut directement.

Une question est soulevée par Jean-Paul Giroudot sur la qualité et les normes des présentations.

Michel Augeix apporte sa réponse en expliquant que les règles sont en évolution constante...

Pots, tablettes, couleurs...

Que la recherche du beau est le meilleur moyen de ne pas faire d'impair.

Et il lui conseille de parcourir le classeur de formation mis à disposition pour ce qui est des éléments basiques.

Michel Augeix demande également que les formateurs adaptent leur travail sur la demande des adhérents de chaque club et proposent leur solution pour que l'harmonie en soit le critère premier.

Jean Paul Giroudot évoque le travail des candidats pendant les Concours des Nouveaux Talents.

Le Président rappelle le process quant à ces épreuves et compare les méthodes au Japon et en France (présence ou non des juges sur place, regards en cours de travail, etc.).

Il est rappelé que le DR conserve le règlement de tout ce qui concerne l'Exposition régionale et donc pour le Nouveau Talent.

Il appartient au DR de répondre à toute question posée lors des manifestations régionales.

Michel Augeix annonce la candidature de N2 souhaitant passer l'épreuve de N3.

- 2 en Région Est
- 2 en Région Ouest

Michel Augeix souhaiterait au moins 5 candidats à la fin 2017 afin d'envisager la mise en place de l'épreuve de passage du niveau N3.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question diverse n'étant posée, et après avoir remercié les membres présents du Conseil d'Administration, le Président clôt cette réunion.

Il est 12 h 15

Le secrétaire FFB
Raymond BOSCAGLI